

Fait à Villeneuve-les-Sablons, le - 5 OCT. 2016

**PRD**  
**Monsieur BONNEVILLE**  
**8 rue Lamennais**  
**Paris 75008**

**Nos Réf : AL-BC/750-2016**

**Objet : Projet de plateforme logistique sur la ZAC Les Vallées**

**Monsieur,**

J'accuse réception de votre demande d'autorisation d'exploiter une extension de 24 000 m<sup>2</sup> le site logistique Habitat Vente Unique situé dans la ZAC Les Vallées à Amblainville sur une emprise foncière de 5 Hectares s'ajoutant aux 13 Hectares de l'emprise initiale de la plateforme. Vous sollicitez notre avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation (conformément à l'article R 512-6, alinéa 7 du Code de l'Environnement).

L'usage qui sera fait de ce terrain et du bâtiment devra être compatible avec la nature industrielle et artisanale de la ZAC les Vallées. Nous vous rappelons que les dispositions à prendre pour préserver l'environnement restent de votre seule responsabilité. Les installations devront être laissées en bon état pour une réutilisation industrielle.

Nous vous demandons de respecter les dispositions légales selon les prescriptions définies par les articles R. 512-39-1 et suivants du Code de l'Environnement et en particulier :

- L'exploitant de l'installation à la date de la cessation définitive de l'activité informera le Préfet trois mois avant la fermeture du site.
- Il assurera la mise en sécurité du site et notamment :
  - . L'évacuation ou l'élimination des produits dangereux,
  - . L'élimination et l'évacuation des déchets,
  - . La dépollution du sol et des eaux souterraines éventuellement pollués,
  - . L'interdiction d'accès au site ou aux installations pouvant présenter des risques pour la sécurité des personnes,
  - . La surveillance des effets de l'installation sur l'environnement si nécessaire.
- Tous les documents, rapports, études relatifs à la dépollution et mise en sécurité du site ainsi que les plans seront transmis à la mairie et au préfet. Ces documents seront accompagnés d'une proposition sur le type d'usage futur du site que l'exploitant envisagera de considérer.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

**Le Président**  
  
**Alain LETELLIER**



Fait à Villeneuve-les-Sablons, le - 5 OCT. 2016

**PRD**  
**Monsieur BONNEVILLE**  
**8 rue Lamennais**  
**Paris 75008**

**Nos Réf : AL-BC/749-2016**

**Objet : Projet de plateforme logistique sur la ZAC Les Vallées**

**Monsieur,**

J'accuse réception de votre demande d'autorisation d'exploiter un nouveau site logistique dans la ZAC Les Vallées à Amblainville sur une emprise foncière de 12,5 Hectares issue de la division des parcelles ZK60, ZK 64 et ZL 159. Vous sollicitez notre avis sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation (conformément à l'article R 512-6, alinéa 7 du Code de l'Environnement).

L'usage qui sera fait de ce terrain et du bâtiment devra être compatible avec la nature industrielle et artisanale de la ZAC les Vallées. Nous vous rappelons que les dispositions à prendre pour préserver l'environnement restent de votre seule responsabilité. Les installations devront être laissées en bon état pour une réutilisation industrielle.

Nous vous demandons de respecter les dispositions légales selon les prescriptions définies par les articles R. 512-39-1 et suivants du Code de l'Environnement et en particulier :

- L'exploitant de l'installation à la date de la cessation définitive de l'activité informera le Préfet trois mois avant la fermeture du site.
- Il assurera la mise en sécurité du site et notamment :
  - . L'évacuation ou l'élimination des produits dangereux,
  - . L'élimination et l'évacuation des déchets,
  - . La dépollution du sol et des eaux souterraines éventuellement pollués,
  - . L'interdiction d'accès au site ou aux installations pouvant présenter des risques pour la sécurité des personnes,
  - . La surveillance des effets de l'installation sur l'environnement si nécessaire.
- Tous les documents, rapports, études relatifs à la dépollution et mise en sécurité du site ainsi que les plans seront transmis à la mairie et au préfet. Ces documents seront accompagnés d'une proposition sur le type d'usage futur du site que l'exploitant envisagera de considérer.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.



**Le Président**

  
**Alain LETELLIER**